Maroc

Place du tourisme dans l'économie et perspectives de reprise

Le tourisme occupe une place importante dans l'économie marocaine puisqu'il contribue directement à hauteur de 82.1 milliards MAD, soit 7.1 % du total du PIB en 2019, et est à l'origine d'environ 565 000 emplois (5.0 % de l'emploi total). Le tourisme est généralement une source importante de devises étrangères et génère des recettes qui représentaient 42 % des exportations de services en 2019, mais qui ont chuté à 28 % en 2020.

Le tourisme international joue un rôle majeur avec 12.9 millions de touristes internationaux en 2019. En 2020, les arrivées internationales au Maroc ont enregistré une baisse de 78.5 % pour atteindre 2.8 millions. Les recettes liées au tourisme international ont diminué en 2020 pour afficher 36.4 milliards MAD, soit 53.8 % de moins qu'en 2019. La reprise du tourisme est restée timide en 2021, avec 3.7 millions de touristes internationaux, ou 71 % de moins qu'en 2019.

En 2019, 3.5 millions de visiteurs internes (touristes) ont séjourné, avec nuitée, dans des établissements d'hébergement touristique classés. En 2020, le tourisme interne a diminué de 55 % mais cette baisse relativement limitée comparativement à celle du tourisme international s'est accompagnée d'une hausse de près de 50 % de la part que représente le tourisme interne dans le nombre total de nuits passées dans des établissements d'hébergement touristique classés, soit 31 % de plus qu'avant la pandémie. Le tourisme interne a affiché de meilleurs résultats en 2021, atteignant 2.8 millions de séjours avec nuitée dans des établissements d'hébergement touristique classés, soit 22 % de moins qu'en 2019.

Selon les autorités marocaines, le tourisme devrait retrouver ses niveaux antérieurs à la pandémie en 2023.

Gouvernance et financement du tourisme

Le département du Tourisme dépend du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire et est en charge du développement et de la mise en œuvre de la politique touristique du gouvernement.

Le Maroc a adopté un cadre de « régionalisation avancée » comme nouveau modèle de gouvernance territoriale. Ce cadre a pour objectif de construire une administration territoriale forte grâce à de meilleures compétences et davantage de ressources. Le département du Tourisme assure des missions à l'échelle nationale. Les services décentralisés sont chargés de superviser la gestion des services publics régionaux, la mise en œuvre des politiques publiques et la participation au développement et à la diffusion de programmes et de projets au niveau régional. Les services décentralisés s'assurent également de l'application de directives et de décisions émanant de l'administration centrale dont ils dépendent et mènent des programmes et des projets au niveau préfectoral ou provincial.

Le budget du département du Tourisme de 2022 s'élevait à 680 millions MAD. Il est réparti entre les entités placées sous la responsabilité du département du Tourisme :

- Administration centrale : 125 millions MAD.
- Office national marocain du tourisme : 300 millions MAD.
- Société marocaine d'ingénierie touristique : 255 millions MAD.

Maroc : organigramme des organismes de tourisme

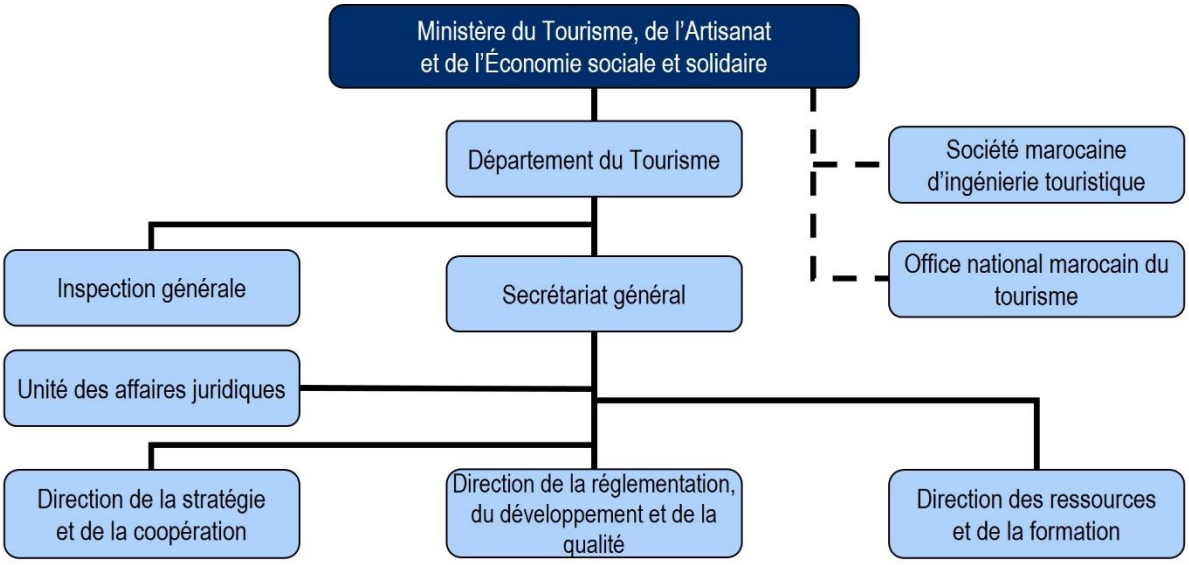

Source : OCDE, d'après le département du Tourisme, 2022.

Programmes et politiques du tourisme

Le tourisme constitue pour le Maroc un secteur prioritaire qui a bénéficié de stratégies de développement décennales – Vision 2010 et Vision 2020 – conçues pour soutenir et dynamiser l'activité touristique tout en améliorant ses retombées pour le pays. Toutefois, la pandémie de COVID-19, qui a coïncidé avec la fin de la stratégie Vision 2020, a plongé le secteur dans la crise et modifié son potentiel de développement.

Les pouvoirs publics ont déployé un grand nombre de mesures afin d'octroyer des aides spécifiques au secteur pour atténuer les effets de la crise, préserver l'économie et accélérer la reprise du secteur. Les acteurs publics et privés ont associé leurs efforts au niveau national et régional avec la mise en œuvre d'un programme destiné à relancer le secteur du tourisme entre 2020 et 2022. Le programme a pour objectif de donner une impulsion au secteur et d'insuffler un nouvel élan à sa reprise et à sa transformation avec trois grands objectifs en ligne de mire : i) protéger l'économie et l'emploi, ii) accélérer la phase de redémarrage, et iii) poser les bases d'une transformation durable du secteur.

Le programme comprend 21 mesures conçues pour faire entrer le Maroc dans la période post-COVID-19 en lui permettant de s'adapter aux nouvelles réalités du marché, d'anticiper l'évolution des modes de consommation des touristes et de tirer parti des nouvelles opportunités qui se présentent. Le plan d'action s'articule autour de cinq domaines stratégiques :

- Protection de l'emploi
- Soutien économique et financier pour la relance
- Stimulation de l'investissement et transformation de l'outil de production
- Activation et renforcement de la demande touristique
- Mesures transversales telles que la formation, la gouvernance, les cadres juridiques et le développement du numérique

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre du contrat-programme de 2020-22. Les salariés des entreprises du secteur et les guides touristiques ont bénéficié d'un soutien sous la forme d'une indemnité forfaitaire mensuelle de 2 000 MAD. Une exonération de l'impôt sur le revenu au titre des compléments de rémunération des salariés a également été octroyée, en plus de la mise en place d'une couverture sociale pour les guides touristiques. Le paiement des cotisations sociales des entreprises touristiques et le remboursement des dettes spécifiques a été différé. Trois nouveaux mécanismes de garantie ont été instaurés pour les entreprises du secteur. Une nouvelle loi a été adoptée permettant aux prestataires de services de rembourser leurs clients par des avoirs. Un accord de partenariat a été signé afin de créer le dispositif « Inmaa Tourisme » dans le but de soutenir et accélérer le développement des PME du secteur touristique dans la région Souss-Massa (voir encadré ci-dessous). Le label *Welcome Safely* a été instauré pour les établissements d'hébergement touristiques afin d'indiquer leur respect des mesures sanitaires et de sécurité liées au COVID-19.

Compte tenu de la persistance des effets de la crise liée à la pandémie de COVID-19 et de l'incertitude quant à leur évolution, un nouveau plan d'urgence a été adopté par le Maroc en 2022 afin de prévoir une enveloppe budgétaire de 2 milliards MAD pour fournir l'aide financière nécessaire à la reprise du secteur. Ce nouveau plan d'urgence s'inscrit dans la continuité et dans la logique contrat-programme. Toutes les actions sont menées pour protéger les entreprises, éviter une destruction massive d'emplois et instaurer un environnement favorable à la redynamisation et à la reprise du secteur.

Le plan d'urgence propose des lignes d'action et des solutions concrètes pour permettre à ce secteur de se remettre de la crise grâce à des mesures telles que la prolongation du versement des indemnités forfaitaires pour les employés du secteur du tourisme, le report des cotisations sociales pour ces mêmes employés, et une subvention pour le secteur de l'hôtellerie d'1 milliard MAD.

Le département du Tourisme travaille également sur un ensemble de mesures dans le cadre d'une stratégie globale qui garantit un développement du secteur respectueux des paramètres et des priorités identifiés grâce à cinq grands piliers :

- Mener de larges campagnes promotionnelles pour mettre en avant les atouts touristiques, notamment par le biais de tour-opérateurs, de plateformes et de sites internet.
- Renforcer le secteur du transport aérien en garantissant un grand nombre de places aux touristes à destination du Maroc, en partenariat avec Royal Air Maroc et d'autres compagnies étrangères.
- Dynamiser l'investissement touristique en donnant la priorité aux incitations susceptibles d'attirer les investisseurs et d'encourager la création de PME dans le secteur du tourisme, notamment dans le domaine des loisirs et du divertissement.
- Réadapter l'offre touristique grâce à une série de priorités qui comprennent l'amélioration de la qualité des services et la diversification de l'offre afin de promouvoir l'expérience touristique dans les différentes régions du pays et améliorer la notoriété et la compétitivité de la destination Maroc.
- Renforcer l'importance de la qualification des ressources humaines et la création de nouvelles opportunités professionnelles, en particulier après la crise traversée par le marché du travail en raison du COVID-19 qui a conduit à une sévère diminution des offres d'emploi dans le secteur privé.

Soutenir la compétitivité et la transformation des TPE et des PME du tourisme au Maroc

INMAA Tourisme est un dispositif conçu pour soutenir la compétitivité et la transformation des acteurs du secteur. C'est un mécanisme de soutien pour les TPE et les PME qui vise à améliorer leur compétitivité et la qualité de leurs services de façon durable au moyen d'un accompagnement global et unifié des services touristiques et d'une aide adaptée aux problèmes propres à chaque entreprise. Ce mécanisme cible les TPE et les PME qui opèrent sur des marchés réglementés (ex. : hébergement, distribution, restauration) et des professions et des activités connexes au secteur du tourisme, comme les loisirs ou le numérique.

Dans le cadre du déploiement de ce mécanisme global de soutien destiné aux PME du tourisme, un programme pilote a été lancé dans la région Souss-Massa. Un accord de partenariat a été noué en 2021 avec la région Souss-Massa pour doter ce mécanisme d'un budget de 100 millions MAD répartis entre la région et la Société marocaine d'ingénierie touristique dans l'objectif de soutenir 150 PME. Le programme a pour but de promouvoir la création d'entreprise en facilitant l'accès aux mesures d'aide au financement, aux prestations de conseil, et à l'expertise technique.

Profil statistique

Maroc : Tourisme interne, récepteur et émetteur

	2017	2018	2019	2020	2021
FLUX TOURISTIQUE, MILLIERS					
Tourisme interne					
Total des voyages du tourisme interne	..	..	..	..	..
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	3 121	3 247	3 550	1 442	2 765
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	..	..	..	..	..
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	..	..	..	..	..
Hôtels et établissements assimilés	7 057	7 166	7 838	3 506	6 378
Autres établissements collectifs	..	..	..	..	..
Hébergements privés	..	..	..	..	..
Tourisme récepteur					
Total des arrivées internationales	..	..	..	..	..
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	11 349	12 289	12 932	2 778	3 722
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	..	..	..	..	..
Principaux marchés					
France	1 614	1 844	1 991	412	494
Espagne	711	814	881	200	99
Belgique	260	274	272	41	65
Royaume-Uni	486	511	551	113	56
Allemagne	331	394	413	79	39
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	132 585	147 790	..	..	..
Hôtels et établissements assimilés	15 046	16 866	17 406	3 470	2 818
Autres établissements collectifs	26 861	30 953	..	..	..
Hébergements privés	90 678	99 971	..	..	..
Tourisme émetteur					
Total des départs internationaux	..	..	..	..	..
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	1 849	1 923	2 009	738	643
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	..	..	..	..	..
Principales destinations					
..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..
..	..	..	..	..	..
RECETTES ET DÉPENSES DE TOURISME, MILLIONS USD					
Tourisme récepteur					
Total des recettes internationales	9 086	9 520	9 949	4 514	..
Recettes liées aux voyages internationaux	7 494	7 774	8 187	3 848	..
Recettes liées au transport international de passagers	1 592	1 746	1 762	666	..
Tourisme émetteur					
Total des dépenses internationales	2 829	2 988	3 103	1 509	..
Dépenses liées aux voyages internationaux	1 793	1 976	2 176	1 113	..
Dépenses liées au transport international de passagers	1 036	1 011	926	396	..

.. Non disponible
Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink https://stat.link/v8pa46

Maroc : Entreprises et emploi dans le tourisme

	Nombre d'établissements	Nombres de personnes employées				
	2021	2017	2018	2019	2020	2021
Total	**..**	**532 000 e**	**550 000 e**	**565 000 e**	**..**	**..**
Industries touristiques	**6 203**	**412 000 e**	**424 000 e**	**435 800 e**	**..**	**..**
Service d'hébergement pour les visiteurs	..	..	..	..	..	..
Hôtels et établissements assimilés	4 549	135 000 e	140 000 e	144 000 e	..	..
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	..	86 000 e	90 000 e	92 500 e	..	..
Transport de voyageurs	..	36 000 e	37 000 e	38 000 e	..	..
Transport aérien de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport par chemin de fer de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport routier de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport par eau de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Services liés au transport de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Location d'équipement de transport	..	..	..	..	..	..
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	1 654	23 000 e	24 000 e	24 600 e	..	..
Industrie des activités culturelles	..	10 000 e	10 000 e	10 300 e	..	..
Industrie des activités sportives et de loisirs	..	3 000 e	3 000 e	3 100 e	..	..
Commerce de détail de produits caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	119 000 e	120 000 e	123 300 e	..	..
Autres industries caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	..	..	..	..	..
Autres industries	**..**	**120 000 e**	**126 000 e**	**129 200 e**	**..**	**..**

.. Non disponible ; e valeur estimée
Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink https://stat.link/n96q8r

Maroc : Consommation du tourisme intérieur

En million MAD

	2014		
	Dépenses du tourisme interne	Dépenses du tourisme récepteur	Consommation du tourisme intérieur
Total	**..**	**..**	**..**
Produits de consommation	**32 000**	**73 508**	**105 508**
Produits caractéristiques du tourisme	21 648	53 666	75 315
Service d'hébergement pour les visiteurs	6 196	11 962	18 158
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	5 318	10 088	15 406
Transport de voyageurs	4 868	14 212	19 080
Transport aérien de voyageurs	..	..	..
Transport par chemin de fer de voyageurs	..	..	..
Transport routier de voyageurs	..	..	..
Transport par eau de voyageurs	..	..	..
Services liés au transport de voyageurs	..	..	..
Location d'équipement de transport	122	..	122
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	43	1 100	1 143
Industrie des activités culturelles	106	1 017	1 123
Industrie des activités sportives et de loisirs	2 416	8 032	10 449
Biens caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	2 580	7 256	9 836
Services caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	..	..
Autres produits de consommation	10 352	19 841	30 193
Produits rattachés au tourisme	..	..	..
Produits de consommation non liés au tourisme	10 352	19 841	30 193
Produits autres que les produits de consommation	**..**	**..**	**..**

.. Non disponible
Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink https://stat.link/ncmdit

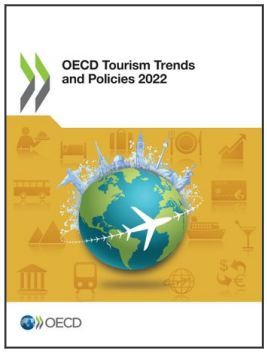

Extrait de :

OECD Tourism Trends and Policies 2022

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/a8dd3019-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Maroc », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2022*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/f25dc09e-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

OCDE